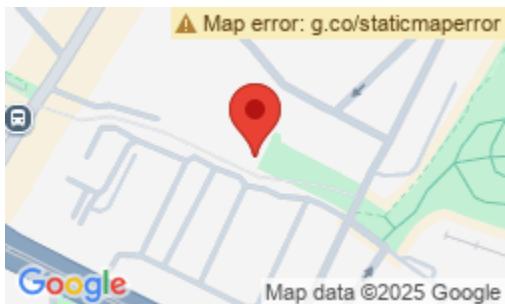


Lieu d'accueil / de consultation

CASP - Pôle Droit et Justice



22 rue de la Saïda
75015 PARIS

Tél : 01 45 30 68 60
Site web : www.casp.asso.fr/structure/ville-15e-ville-19e/
Contact mail : pad15@arapej.casp.asso.fr

Horaires

Secrétariat

Lundi: 14h-17h30 - Mardi et Mercredi: 9h30-13h et 14h-18h0 - Jeudi: 9h30-13h et 14h-19h30 - Vendredi 14h-17h30

Accueil

Public accueilli : personnes en grande difficulté, démunies, en situation de précarité face à des problèmes juridiques et administratifs.

Conditions d'admission : Lieu non payant et ouvert à tout public : Informations juridique de proximité : sur rendez-vous

Modalité de contact : Uniquement sur rendez-vous pris auprès de l'accueil ou par téléphone - Deux permanences du Pôle Droit et Justice dans le 15eme arrondissement de Paris et dans le 19eme (53 rue Campans).

Fonctions : Educateur.rice spécialisé.e, Psychologue, Directeur.rice, Secrétaire

Activités

Soin

Stage de sensibilisation :

- Toxicomanie

Soins résidentiels

Hébergement de transition :

- Autre
-

- Toxicomanie
 - Alcoologie
 - Dépendance au jeu
 - Addictologie
 - Pharmacodépendance
 - Autre
-

[Retour à la liste](#)